

## FICHE TECHNIQUE (FT)

### Fixit 784 OF

Peinture minérale sol-silicate



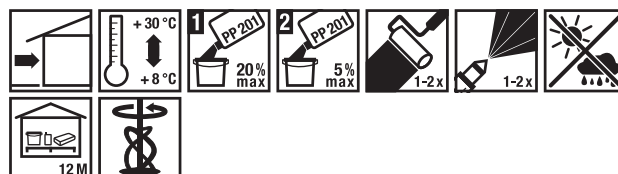
#### Domaines d'application

Fixit 784 OF est une peinture minérale, à base de verre soluble, ouverte à la diffusion et hydrophobée. Elle est résistante au jaunissement et à l'essuyage et convient à toutes les surfaces minérales. Ne pas appliquer sur les enduits de plâtre et les supports contenant du plâtre. Le support doit être propre, sec, exempt de graisse et porteur.

#### Propriétés

- Minéral
- Ouvert à la diffusion
- Résistant aux intempéries
- Nombreuses teintes
- Résistant à l'essuyage et au jaunissement
- Pour les surfaces minérales
- Sans solvants, conservateurs, plastifiants ni biocides

#### Mise en œuvre



#### Données techniques

|                    |                                   |
|--------------------|-----------------------------------|
| Numéro d'article   | 2000953365                        |
| EAN                | 7630141503882                     |
| Emballage          |                                   |
| Quantité par unité | 20 kg/unité                       |
| Unité par palette  | 24 unité/pal                      |
| Consommation       | env. 0,25 kg/m <sup>2</sup> /main |
| Délai de séchage   | ≥ 24 h                            |

# Fixit 784 OF

Peinture minérale sol-silicate

## Base du matériau

---

- Silicate de potassium

## Mise en œuvre

---

Mélanger avant l'utilisation.

**Dilution couche de fond** : avec max. 20 % de Fixit PP201 Silica LF

**Dilution couche finale** : avec max. 5 % de Fixit PP201 Silica LF

Appliquer au rouleau ou avec un appareil gicleur adéquat.

## Stockage

---

Au sec, protéger de l'humidité et des rayons UV (soleil, lumière).

Période de conservation: min. 12 mois.

## Certificats

---



## Étiquette

---



## Avis juridiques et techniques

---

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, les normes SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », SIA 257 « Peinture, teintage du bois, revêtements muraux », SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie » et les informations de cette fiche technique.

## Remarques générales

---

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +8 °C et supérieure de 30 °C (air et support). Ne recouvrir les crépis minéraux qu'après une carbonatation suffisante. Le délai d'attente entre la 1ère et la 2ème couche est de min 24 heures. Après usage nettoyer immédiatement les outils avec de l'eau.

Nettoyer, respectivement brosser les supports anciens, fortement altérés ou légèrement sablonneux ainsi que les anciennes peintures à la chaux et minérales ou les enlever avec un nettoyeur à haute pression. Ensuite, solidifier le support à l'aide du Fixit PP201 Silica LF. En raison de l'effet corrosif, les surfaces telles que le verre, la céramique, l'aluminium, etc. doivent être recouvertes. Les produits sans biocides ont tendance à être plus rapidement envahis par les micro-organismes.